



Une situation difficile !

Vous n'êtes pas sans savoir que l'entreprise traverse, depuis plusieurs semaines, une période délicate, qui peut rappeler à certains égards, la situation économique de 2009. En réalité, la conjoncture est bien différente. Ceci pour deux raisons :

- 1- Certes, nous assistons à une chute lente et régulière des commandes, mais pas à un effondrement, nous étions en 2009 à des niveaux de fabrication inférieurs à 1500 machines pour un effectif total de 3000 salariés.
- 2- Nous avons subi une restructuration (PSE) et un plan de modernisation (investissement de 50 millions de \$) qui nous laissent à penser que les mesures douloureuses sont derrière nous et que le futur du site n'est pas menacé, tout du moins à moyen terme.

Cependant, nous sommes dans une crise économique d'envergure mondiale et notre secteur d'activité n'est pas épargné. Un certain nombre d'économistes prévoient, pour les plus optimistes, que ce faible niveau d'activité va perdurer pendant encore plusieurs mois, voire quelques années pour les plus pessimistes.

FO pense que cette période pourra être traversée sans trop de mal, mais l'utilisation des jours de BRTC et le recours au chômage partiel semble être inévitables. Les nouvelles dispositions législatives relatives au chômage partiel sont financièrement intéressantes pour les salariés, puisqu'elles réduisent considérablement l'impact sur les rémunérations. L'indemnisation compense globalement 95 % des pertes de salaire.

Nous vous communiquons un tableau récapitulatif **de perte pour 3 jours de chômage**

Salaire de référence brut	Perte nette – après chômage
1 515,00 €	10,27 €
1 700,00 €	11,52 €
2 000,00 €	13,56 €
2 500,00 €	16,94 €

Le dernier S&OP de septembre prévoit un volume de 4431 machines pour 2012. Pour mémoire, en janvier de cette année, la prévision était de 5945 machines.

La chute est sévère, mais le niveau atteint n'est pas en soi catastrophique. Le volume prévu pour l'année 2013 est actuellement de 4435 machines, mais nous sommes sur une tendance baissière. En clair, ce nombre sera très probablement revu à la baisse dans les mois à venir.

Cette situation difficile, vécue aussi par d'autres entreprises du groupe, a entraîné des impositions de jours de BRTC, des fins de contrats (CDD & Intérim) et du chômage partiel.

Heureusement que FO a exigé d'inclure dans l'accord des NAO 2012, l'embauche définitive de 80 CDD. Autrement, à l'heure actuelle, beaucoup seraient restés sur le carreau ... Il en reste tout de même encore 10 à embaucher ! Nous serons attentifs à ce que point de l'accord soit scrupuleusement respecté par la Direction.

Une demande d'APLD (Activité Partielle de Longue Durée) a été faite par la Direction et acceptée par la DIRECCTE*, elle s'étale sur une période allant du 20 septembre au 30 novembre. FO s'est prononcée favorablement, car cette mesure contribue à la préservation de nos emplois et permet aussi une meilleure indemnisation du chômage. Le CE a aussi rendu un avis favorable.

Une nouvelle demande devrait être faite pour couvrir les mois de décembre - janvier – février & mars 2013.

Notons au passage que la signature d'une convention APLD interdit à l'entreprise la mise en place d'un PSE pendant une période égale au double de sa durée soit jusqu'au 31 juillet 2013.

En complément, 5 jours de BRTC devraient être bloqués en début d'année.

Pour finir, nous rentrons dans une période de fortes incertitudes où tout peut arriver, le meilleur comme le pire, mais de notre point de vue le pire reste peu probable.

Par conséquent, comme nous le disions précédemment, l'utilisation des BRTC et du chômage partiel devrait être suffisante pour traverser 2013 qui sera, à n'en pas douter, une année difficile.

Grenoble le 24/9/2012

*Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.
(Inspection du travail)